

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE				COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS	
Nombre de conseillers				Séance du 07 février 2025	
En exercice	Présents	Votants	Absents	L'an deux mil vingt-quatre, le vingt du mois de septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de M. André DAZY, Maire.	
10	8	9	2 dont 1 pouvoir		
Date de convocation : 28/01/2025				Présents : Alexandra BERGER, Yann BERGER, André DAZY, Carl GINET, Pascal LIMARE, Aline MAUCHERAT, Daniel PILLET, Charline RAGEAU, Romain VIGIER.	
Date d'affichage de la délibération : 13/02/2025				Elu excusé ayant donné pouvoir : Carl GINET a donné pouvoir à André DAZY	
				Absente . Laurence BERGER	
				Secrétaire de séance : Romain VIGIER.	
Délibération n°2025 01 04 : Modulation du loyer à Montagnes Nature et Hommes					

Une réduction du loyer avait été accordée pour les années 2022 et 2023 à l'association Montagnes Nature et Hommes.

Monsieur le Maire présente au Conseil les points d'argumentation pour poursuivre cette modulation de loyer pour les années 2024 et 2025 et se prononcer sur un aménagement ou non des montants dus par cette association. Pour mémoire, le bail du 24/03/2017 prévoit une part fixe du loyer à 750 €.

Vu le bail entre l'association MNH et la commune du Pontet signé le 24 mars 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- **AUTORISE** la modulation ponctuelle de la part fixe du montant du loyer pour les années 2024 et 2025, soit un montant de 750€ pour le total de ces deux années, équivalent à une remise de 50%.
- **INDIQUE** que cette aide est ponctuelle,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vote : 8 voix pour - 1 voix contre.

Le secrétaire de séance,
Romain VIGIER




Le Maire,
André DAZY

